

# Ville d'Herblay-sur-Seine

Val-d'Oise, 95



## REHABILITATION DU BOIS DES NAQUETTES

DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE









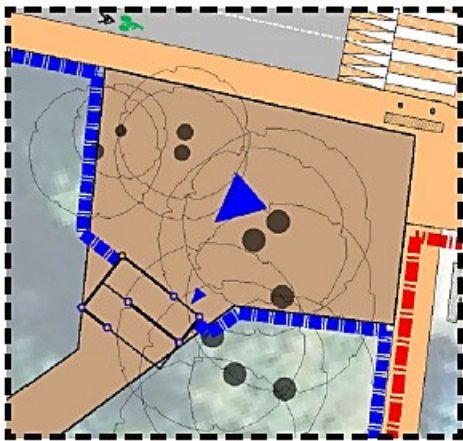
PIÈCE E – CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

**GEOFIT**  
EXPERT

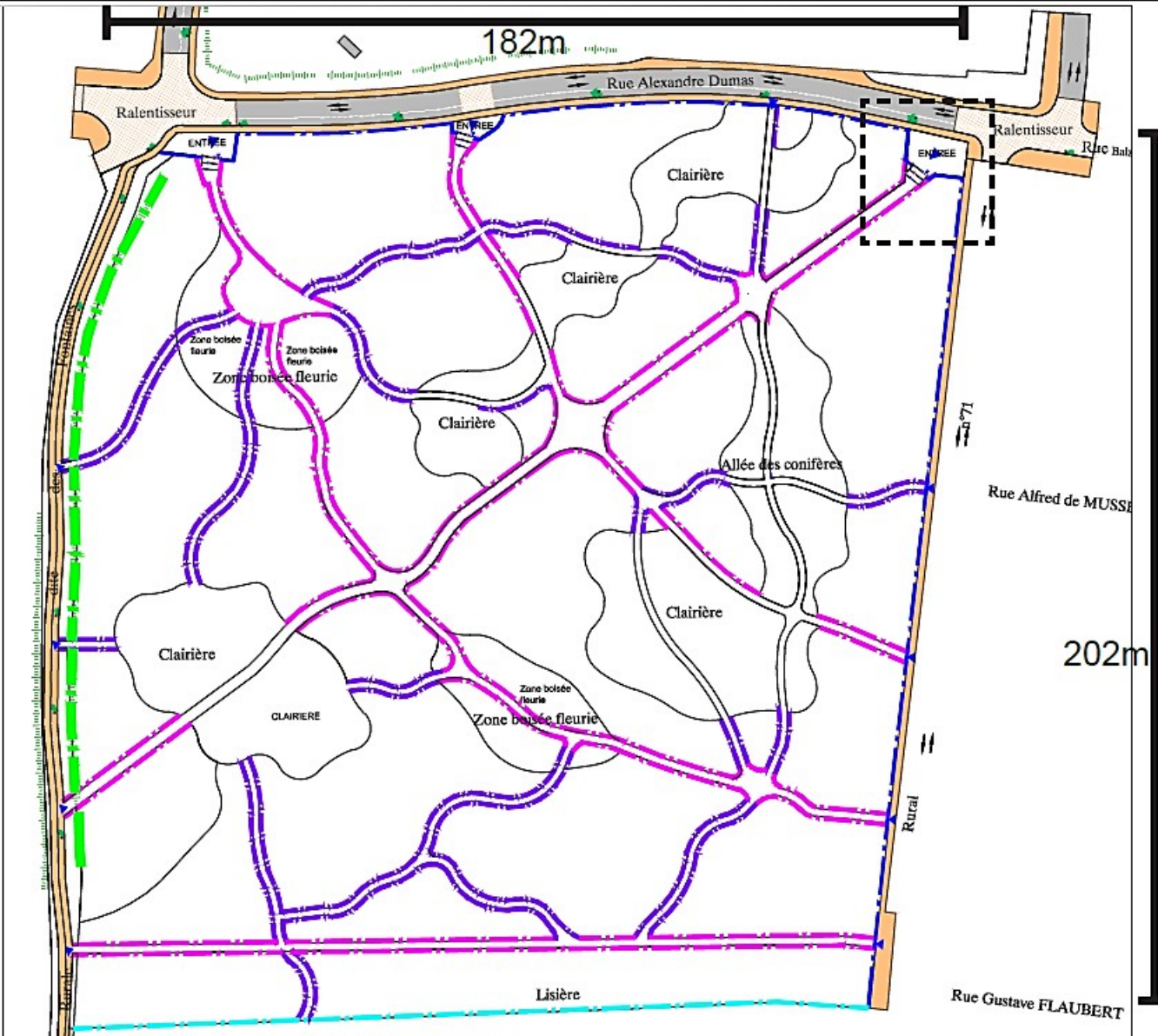
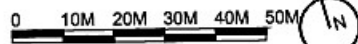
# PLANS SCHEMATIQUES GENERAUX DES TRAVAUX A REALISER AU SEIN DU BOIS ET A SES ABORDS IMMEDIATS



-  Les merlons existants à conserver (169 m)
-  Traitement des abords (rue Dumas, rue Balzac et rue Châteaubriand par clôture type forestière(379 m)
-  Traitement des limites le long des cheminements principaux (1471 m)
-  Traitement des limites le long des cheminements secondaires (1210m)
-  Traitement des limites sud réutiliser les clôtures existantes (180m)
-  Limite d'intervention



Zoom sur l'entrée avec chicane pour laisser entrer les poussettes mais pas les scooters



LES CHEMINEMENTS ET DELIMITATIONS NATURELLES DU BOIS



En **vert**, les espaces boisés ;  
En **rose**, les espaces boisés fleuris ;  
En **bleu**, les espaces de rencontre ;  
En **orange**, les zones de clairière.



PLAN DE SITUATION DES ZONES DE CLAIRIÈRE À CIEL OUVERT

LES ACTIVITÉS SUR LA ZONE DE CLAIRIÈRE

AMBIANCE DE LA ZONE DE CLAIRIÈRE



ESPACES DE RENCONTRE

ZONE BOISÉE FLEURIE

AMBIANCE DU BOIS SOUHAITÉ

Dans l'objectif d'assurer une porosité entre l'actuel Bois des Fontaines et le quartier de logements sociaux à l'Est du site, la mise en place de **deux cheminements piétons au cœur du Bois des Naquettes est envisagée**.

Ces chemins piétons parallèles partiront de la rue Alexandre Dumas pour aboutir à la rue Châteaubriand.

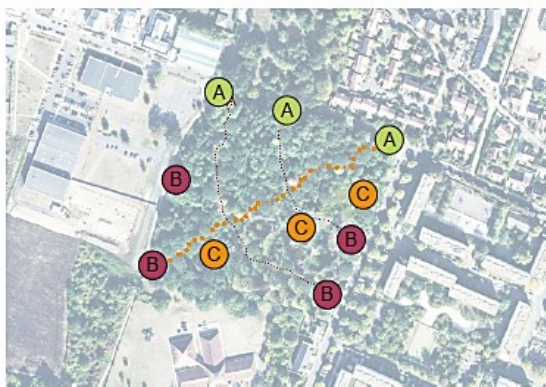
Ils seront réalisés en gravier naturel ou en terre afin de respecter le caractère naturel des lieux et d'assurer leur parfaite intégration dans l'environnement.

La zone située à l'Est entre les deux cheminements piétons accueillera des **cheminements de différentes largeurs**. Elle s'attachera à supprimer l'existence de décharge à ciel ouvert et à remplacer ce mésusage par une **zone de clairière dotée d'activités destinées aux enfants** (*illustration ci-contre*).

La zone située à l'Est du bois est actuellement la partie la plus ouverte du Bois des Naquettes. Elle est dotée d'arbres de petites tailles et peu denses. Par conséquent, il s'agira de valoriser cette zone dégagée en **créant une allée des conifères aux abords des logements sociaux**.

Le **talus bordant l'impasse des Fontaines à l'Ouest du bois sera conservé**, à l'exception des ouvertures, notamment celles donnant sur le chemin longeant la lisière entre le bois et l'accueil de loisir du Bois des Fontaines, ceci afin de **délimiter cette partie du bois**.

## LA SIGNALÉTIQUE



PLAN DE LOCALISATION

La signalétique est envisagée comme **s'intégrant parfaitement au bois de par son aspect naturel**. En ce sens, le matériau utilisé de manière privilégiée sera **le bois associé au métal**.

Une signalétique particulière permettra d'**identifier l'entrée principale**.

La signalétique interne au bois permettra à la fois un **repérage aisé** et **l'information du public** quant aux différentes essences présentes au sein du bois à titre d'exemple.



PANNEAU POUR L'ENTREE PRINCIPALE



PANNEAU PÉDAGOGIQUE



PANNEAU POUR L'ENTREE SECONDAIRE



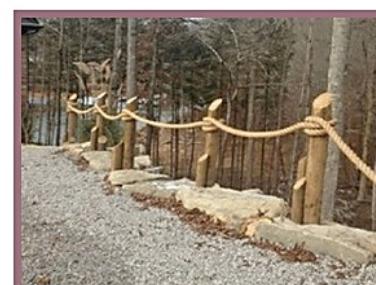
PANNEAU POUR LES DIFFÉRENTS ESPACES INTERSECTION ET EXPLICATION DES ARBRES

## LE TRAITEMENT DES LIMITES DES CHEMINEMENTS

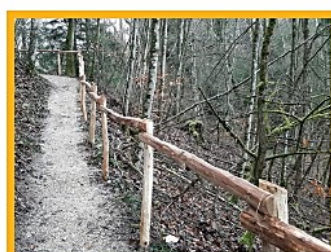
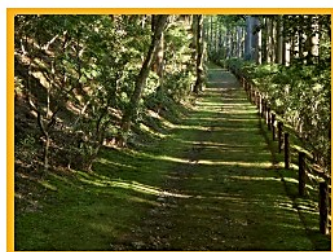


PLAN DE LOCALISATION DES CHEMINEMENTS

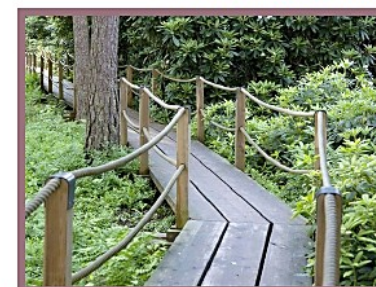
TRAITEMENT DES LIMITES SUR LES CHEMINEMENTS



BARRIERE CHATAIGNER ET CORDE



TRAITEMENT DE LIMITE SUR LES CHEMINEMENTS



TRAITEMENT DE LIMITE SUR LES CHEMINEMENTS AVEC DE LA CORDE NATURELLE TRESSÉE

De la même manière que pour la signalétique, **un aspect très naturel est recherché** avec une **forte prédominance de bois** tel que présenté au sein des visuels ci-avant. Différentes options pourront être exploitées pour **diversifier l'apparence des délimitations**.

## LE TRAITEMENT DES LIMITES DU BOIS DES NAQUETTES



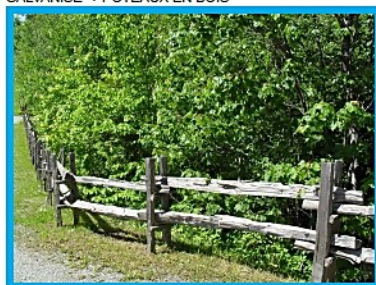
BARRIÈRE CHATAIGNER LIGNIÈRE



BARRIÈRE ANTI-SCOOTERS-CHICANE



CLÔTURE GRILLAGE POUR VOLIÈRE ACIER GALVANISÉ + POTEAUX EN BOIS

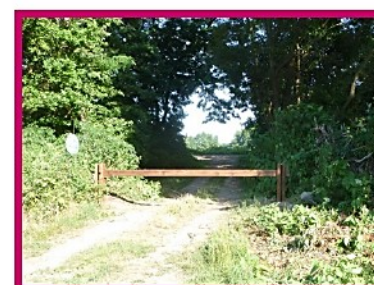


CLÔTURE DE PERLES

TRAITEMENT DE LIMITE DES ABORDS DU BOIS



PLAN DE SITUATION DES LIMITES EXTERIEURES



BARRIÈRE À L'ENTRÉE DU BOIS

Des **clôtures en bois** sont préférentiellement envisagées dans le cadre du projet, ceci toujours afin de **conserver le caractère naturel des lieux**.

Aux entrées du bois, des **barrières anti-scooters** seront installées afin de préserver **la tranquillité du bois et de ses usagers**.



Au niveau de la portion de la rue Alexandre Dumas séparant les deux bois (le Bois des Naquettes et l'accueil de loisirs « Le Bois des Fontaines »), un **élargissement du trottoir longeant le Bois des Naquettes sera réalisé afin de parvenir à une largeur d'1m60 respectant les normes actuellement en vigueur.**

De même, **une voie piétonne sera créée le long du Bois des Fontaines sur les espaces libres.**

Ces aménagements permettront d'assurer une meilleure sécurité des piétons souhaitant passer d'un bois à l'autre.

Cette portion sera également **fermée au moyen d'une clôture forestière et le système d'accès permettra une sélection des utilisateurs**, notamment afin d'éviter l'entrée des véhicules motorisés et plus particulièrement les cyclomoteurs.

9

Afin de renforcer la sécurité piétonne, il est prévu la mise en place de **passages piétons et de dos d'ânes ralentisseurs aux angles formés avec l'impasse des Fontaines et la rue Châteaubriand.**



CROQUIS D'ÉTAT DES LIEUX



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



CROQUIS PROJET - AVEC LE CHEMINEMENT ET NETTOYAGE DU BOIS

L'objectif est de conserver les arbres les plus qualitatifs et d'ôter des sujets plus fragiles, moins qualitatifs, voire envahissants.

Les cheminements prendront naturellement leur place autour des arbres existants.



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - CARREFOUR ENTRE LA RUE BALZAC ET LA RUE CHÂTEAUBRIAND  
VUE VERS L'ENTRÉE DU BOIS



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LE BOIS DEPUIS LA RUE ALEXANDRE DUMAS



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LE BOIS DEPUIS LA RUE SENTIER DES FONTAINES



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LE BOIS DES NAQUETTES DEPUIS LE BOIS DES FONTAINES



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - IMPASSE RURALE DITE DES FONTAINES



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LE BOIS DES NAQUETTES DEPUIS L'ACCUEIL DE LOISIRS





IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - IMPASSE RURALE DITE DES FONTAINES



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LA CLAIRIERE CENTRALE



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - AU MILIEU DU BOIS



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LA CLAIRIERE



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE DE L'ENTRÉE DU BOIS DEPUIS LA RUE BALZAC



IMAGE EXISTANTE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - IMPASSE RURALE DITE DES FONTAINES - VUE SUR LE CHEMINEMENT PRINCIPAL



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE SUR LE CHEMINEMENT SECONDAIRE



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE SUR LE CHEMINEMENT PRINCIPAL





PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE SUR LE POINT D'INTERSECTION



PLAN DE LOCALISATION DE L'IMAGE



IMAGE DU PROJET - VUE VERS LE POINT DE RENCONTRE